



*Un organisme du gouvernement de l'Ontario*

## L'avantage indéniable des études universitaires

Martin Hicks et Linda Jonker,  
Conseil ontarien de la qualité de  
l'enseignement supérieur  
(COQES)



Publié par le

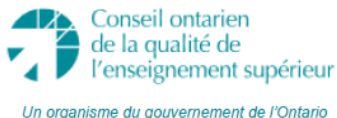
## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1 rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) CANADA M5E 1E5

Téléphone : 416-212-3893  
Télécopieur : 416-212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Citer le document comme suit :

Hicks, M., et Jonker, L. (2015). *L'avantage indéniable des études universitaires*.  
Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans ce document de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur appui, financier ou autre, au projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015

## Table des matières

L'enjeu.....	4
Les faits.....	4
Gains salariaux, emploi stable.....	4
Rendement de l'investissement.....	5
Niveau d'endettement.....	6
Regard prospectif.....	6
Données détaillées.....	7
1. Regard rétrospectif – Gains salariaux à vie attribuables aux études universitaires.....	7
2. Regard rétrospectif – Faible risque d'inactivité.....	8
3. Diplômés récents – Faible risque d'inactivité.....	8
4. Diplômés récents – Emplois et rémunérations autodéclarés.....	9
5. Regard rétrospectif – Rendement de l'investissement.....	12
6. Diplômés récents – Taux de prêts en souffrance.....	13
7. Retombées sociales des études universitaires.....	14
Bibliographie.....	15
Annexe 1 – Notes explicatives sur les figures et les tableaux.....	16

## Liste des figures

Figure 1 : Gains salariaux cumulatifs sur une période de 20 ans, de 1991 à 2010 .....8 (dollars constants de 2010), Canada	8
Figure 2 : Taux de chômage des Ontariens âgés de 25 à 65 ans .....9	9
Figure 3 : Taux de chômage des Ontariens âgés de 25 à 29 ans ..... 10	10
Figure 4(a) : Salaire annuel moyen des diplômés travaillant à temps plein en Ontario ..... 10 (dollars constants de 2013) – deux ans après la diplomation	10
Figure 4(b) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi partiellement lié à leur ..... 12 domaine d'études – deux ans après la diplomation	12
Figure 4(c) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi à temps partiel mais voulant ..... 12 travailler à temps plein – deux ans après la diplomation	12
Figure 4(d) : Pourcentage des diplômés déclarant être en chômage – deux ans après la diplomation..... 13	13
Figure 5 : Taux de prêts en souffrance des étudiants de l'Ontario..... 15	15

## Tableau

Tableau 1 : Taux de rendement privé des diplômés universitaires au Canada, 2000 ..... 13	13
--	----

## L'enjeu

La valeur des études universitaires suscite un débat général. De plus, une préoccupation profonde concerne la valeur des études en lettres et en sciences humaines comparativement aux domaines indéniablement plus rémunérateurs des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

D'une part, les jeunes Ontariens entendent dire que la plupart des emplois de l'avenir nécessiteront des compétences et des qualifications de niveau postsecondaire. On leur conseille de faire des études universitaires, car elles demeurent un gage des meilleures possibilités d'emploi. Les jeunes qui n'entreprennent pas d'études postsecondaires seront défavorisés et, sur un marché de l'emploi concurrentiel pour leur cohorte comme celui actuel, ils se feront encore plus distancer. Les jeunes qui fréquentent les établissements postsecondaires – y compris les diplômés en lettres et en sciences humaines – posséderont un ensemble de compétences transférables qui favoriseront leur adaptation dans un avenir imprévisible.

D'autre part, les jeunes Ontariens sont conscients des frais de scolarité croissants et du niveau d'endettement élevé des étudiants et des diplômés universitaires qui ne peuvent se trouver un emploi dans leur domaine d'études, surtout en sciences humaines. Ils constatent aussi l'érosion de la valeur financière d'un diplôme, car l'avantage sur le plan de la rémunération que présente la diplomation diminue. Ils entendent aussi parler d'entrepreneurs et d'innovateurs n'ayant pas terminé leurs études universitaires qui font fortune.

## Les faits

Nous avons examiné les données canadiennes et ontariennes disponibles qui, bien qu'elles soient imparfaites, demeurent substantielles et sans équivoque. Elles corroborent une vue optimiste au sujet de la valeur des études universitaires. Voici ce que les données ont révélé :

### Gains salariaux, emploi stable

Par le passé, les Ontariens et les Canadiens titulaires d'un grade universitaire ont constamment obtenu de meilleurs résultats sur le marché du travail. Ils ont connu moins de périodes d'inactivité et ont gagné un salaire plus élevé. Un récent examen effectué par Statistique Canada a calculé les gains salariaux des titulaires d'un baccalauréat comparativement aux diplômés du secondaire chez les Canadiens nés entre 1955 et 1957, sur une période de 20 ans à compter de leur 35<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Au cours de cette période, les hommes ont gagné 730 000 \$ et les femmes, 440 000 \$.

Cette situation a-t-elle depuis changé? Peut-on dire que les diplômés récents tirent les mêmes avantages de leur expérience éducative? Le rendement passé est-il une garantie des résultats futurs?

Malgré la période manifestement plus courte où nous avons suivi les diplômés, nous avons constaté que même ceux ayant obtenu leur diplôme depuis le fléchissement économique de 2008-2009 bénéficient de leurs études universitaires. On ne peut cependant nier qu'en termes absolus, il est actuellement plus difficile pour les jeunes diplômés de se trouver un emploi. Le taux de chômage déclaré deux ans après la récession de 2009 en Ontario était le double de celui déclaré en 2005 par les diplômés avant la récession. Mais en termes relatifs, les diplômés universitaires sont mieux protégés contre le risque de chômage, surtout pendant les périodes économiques difficiles. Les données sur le chômage de Statistique Canada montrent que chez les Ontariens âgés de 24 à 29 ans, les diplômés du secondaire affichent constamment un taux de

chômage supérieur à celui des titulaires d'un grade, et cet écart s'est creusé pendant le ralentissement économique. Donc, même si la situation était difficile pour tout le monde, l'avantage relatif que tirent les titulaires d'un grade s'est accru, même lorsque les conditions économiques ont empiré.

On peut cependant se demander si les diplômés obtiennent des emplois décents. Parmi les diplômés universitaires de 2009 qui travaillaient deux ans après la diplomation, tous ceux se cherchant un emploi à temps plein n'en avaient pas décroché un (environ 90 % ont déclaré travailler à temps plein) et ils n'occupaient pas tous un emploi lié à leur domaine d'études (80 % ont déclaré occuper un emploi lié). Cette situation demeure inchangée, et ces ratios étaient relativement stables même pendant la récession. De plus, les salaires moyens des diplômés récents travaillant à temps plein demeurent stables. En effet, depuis 2007, les salaires des diplômés entrant sur le marché du travail n'ont pas piqué du nez.

Pourtant, quelle est la situation des diplômés en sciences humaines? De manière constante au cours des 30 dernières années, les diplômés universitaires des disciplines STIM ont, en moyenne, obtenu de meilleurs résultats que ceux des sciences humaines et leur salaire était plus élevé dès la diplomation. Toutefois, les diplômés des sciences humaines gagnent un salaire supérieur à celui des personnes sans formation universitaire. De plus, ce ne sont pas tous les diplômés des STIM (comme ceux en biologie et en agronomie) qui gagnent un salaire moyen supérieur à celui des diplômés des sciences humaines.

Aucune preuve ne démontre que dernièrement les récents diplômés en sciences humaines sont défavorisés sur le plan de l'emploi ou qu'un plus grand nombre d'étudiants s'inscrivent en lettres et en sciences humaines ou encore qu'ils sont plus nombreux à obtenir un diplôme que les étudiants d'autres disciplines. Le salaire moyen à temps plein déclaré en 2009 (le point le plus bas de la récession) par les diplômés en sciences humaines de l'Ontario, deux ans après la diplomation, était de 38 600 \$. Par comparaison, le salaire minimum moyen à temps plein en Ontario s'élevait à 22 000 \$, et un salaire à temps plein au tarif horaire de 16 \$ (tarif horaire moyen des travailleurs de tout âge dans les secteurs des ventes et des services en Ontario) se situait à 32 000 \$.

## Rendement de l'investissement

Il n'est pas suffisant que les études universitaires produisent des gains salariaux à vie supérieurs et un faible risque d'inactivité. On s'attend aussi à ce qu'un rendement élevé surpasse, en moyenne, les coûts des études (comme les frais de scolarité, les coûts d'emprunt et les revenus différés). Par le passé, c'était bien le cas. Si les coûts sont considérés comme un investissement et un salaire à vie supérieur comme un rendement de l'investissement, on peut conclure que cet investissement rapporte. Le rendement est cependant moins élevé chez les hommes obtenant un diplôme en sciences humaines, dont le rendement économique de l'investissement universitaire est, au mieux, modeste comparativement aux perspectives d'emploi traditionnelles des jeunes hommes ayant un diplôme d'études secondaires.

Qu'en est-il aujourd'hui? Les diplômés actuels atteindront-ils un rendement favorable de leur investissement? Sur le plan du rendement, les premiers indicateurs relatifs aux gains salariaux et à l'employabilité témoignent toujours d'un avantage non négligeable. Mais que peut-on dire au sujet de l'investissement? Les frais d'études universitaires sont-ils exorbitants? Pas autant qu'on peut le croire. Même si Statistique Canada a déclaré que les frais de scolarité moyens de premier cycle en Ontario sont les plus élevés de toutes les provinces au Canada, il s'agit de frais officiels. Il faut soustraire des frais de scolarité la réduction de 30 % offerte dans le cadre du programme de l'Ontario à la majorité des étudiants; les crédits d'impôt auxquels sont admissibles presque tous les étudiants et leurs parents ou conjoint subvenant à leurs besoins; et les montants non remboursables du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) établis en fonction du revenu. Ainsi, les frais passent du montant moyen déclaré de 7 300 \$ par année à moins de 4 000 \$. De plus, les frais de scolarité que payent les Ontariens à faible revenu bénéficiant du

RAFEO sont encore moins élevés, même après avoir tenu compte du remboursement des prêts, parce que le RAFEO accorde des bourses qui réduisent encore plus les frais globaux. Donc, de prime abord, les chiffres laissent entrevoir un scénario optimiste en ce qui concerne un rendement positif pour les diplômés actuels.

## Niveau d'endettement

En dernier lieu, nous entendons beaucoup parler de l'accroissement du niveau d'endettement et du nombre d'étudiants endettés. Pourtant, ce n'est pas entièrement mauvais. La majorité de l'endettement des étudiants en Ontario s'accumule dans le RAFEO, alors que le Régime favorise l'accès aux études. Le nombre croissant d'étudiants bénéficiant du RAFEO et, évidemment, d'étudiants contractant des dettes dénote clairement que le Régime facilite l'accès d'étudiants disposant de moyens limités, qui autrement ne pourraient entreprendre d'études universitaires ou en bénéficier. Le RAFEO offre aussi une aide non remboursable sous forme de bourses au début des études, puis de radiation de dettes et d'exemption d'intérêts une fois les études terminées, afin de réduire les coûts absolus des études postsecondaires pour les étudiants et les diplômés à faible revenu.

La meilleure façon de déterminer si le niveau d'endettement est raisonnable ou non est de dégager la tendance associée aux taux de défaut de remboursement. Si une crise de l'endettement sévissait, cet indicateur serait excessif. Toutefois, les taux de prêts en souffrance dans les régimes fédéral et ontarien de prêts aux étudiants révèlent une tendance baissière.

## Regard prospectif

Il n'existe aucune preuve démontrant que les tendances décrites jusqu'ici changent ou sont sur le point de changer en ce qui concerne les diplômés récents, mais on ne peut garantir que ces tendances se maintiendront. D'ailleurs, certains résultats individuels s'écartent de la moyenne. Comme nous l'avons vu, des diplômés universitaires traverseront des périodes de sous-emploi et d'inactivité, surtout en début de carrière, et certains ne pourront rembourser leurs prêts. Les compétences et les qualifications universitaires n'immunisent pas contre les conditions difficiles d'un marché du travail saturé, mais elles augmentent grandement les chances de succès à court terme et, de manière plus importante, à long terme.

De plus, la croissance continue de l'inscription et de la participation aux universités de l'Ontario ne peut à elle seule protéger contre les périodes de perturbation économique. La scolarité et les compétences de la population active provinciale constituent deux variables seulement parmi les nombreuses autres qui ont un impact sur le rendement de l'économie avec le temps.

Alors qu'un plus grand nombre d'Ontariens obtiennent un diplôme, ils constituent une proportion de plus en plus importante du marché du travail et inévitablement, ils sont plus nombreux que les emplois les plus rémunérateurs dans l'économie. En raison de leur grand nombre, ils doivent accepter les emplois moins rémunérés dans la courbe normalisée de la répartition des revenus dans la province. Si la participation ne cesse de s'accroître, les diplômés accéderont éventuellement à la classe moyenne et seront des salariés moyens. Mais ils ne sont pas encore parvenus à cette étape. Aujourd'hui et, sans conteste à l'avenir, les diplômés universitaires tirent un avantage professionnel manifeste sur les plans de l'employabilité et de la rémunération comparativement à l'ensemble de la population.

Les collèges jouent aussi un rôle important et offrent des avantages similaires, mais notre étude ne s'y attarde pas. Dernièrement, ils ont cependant marqué des gains dans la sphère publique en faisant la promotion de leur valeur.

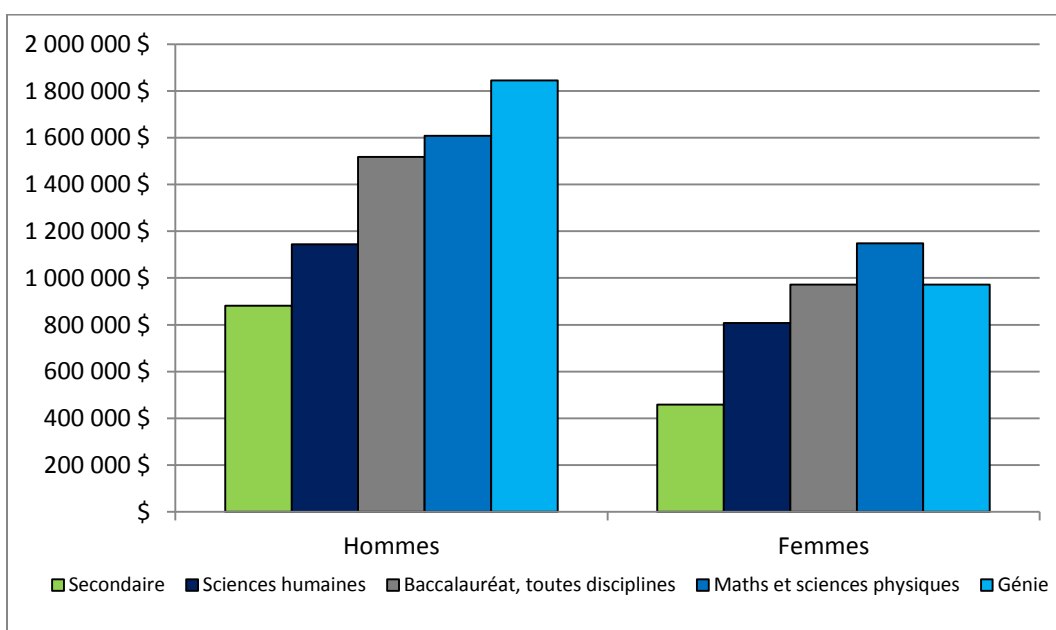
## Données détaillées

### 1. Regard rétrospectif – Gains salariaux à vie attribuables aux études universitaires

Cette année, Marc Frenette de Statistique Canada a publié une analyse (Frenette, 2014) sur les données salariales au pays, réparties en fonction du niveau de scolarité. Il a agrégé les données de l'impôt sur le revenu pour les personnes nées entre 1955 et 1957 afin d'établir le total de leurs gains sur une période de 20 ans, à compter de leur 35<sup>e</sup> anniversaire. Pour la période allant de 1991 à 2010, l'avantage salarial des titulaires d'un baccalauréat par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires s'établissait à 728 000 \$ pour les hommes et à 442 000 \$ pour les femmes.

Ostrovsky et Frenette (2014) ont approfondi cette analyse en calculant les gains totaux des personnes âgées de 26 à 35 ans en 1991 durant la même période de 20 ans. Bien que les titulaires d'un baccalauréat gagnaient plus que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, les gains variaient considérablement selon le domaine d'études. Les hommes et les femmes ayant un baccalauréat en génie avaient des gains cumulatifs médians parmi les plus élevés, alors que les diplômés en sciences humaines se trouvaient presque au bas de l'échelle. La figure ci-dessous présente les gains salariaux cumulatifs médians, sur une période de 20 ans, des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, d'un diplôme en sciences humaines, en mathématiques et sciences physiques et en génie, ainsi que de l'ensemble des titulaires d'un baccalauréat, toutes disciplines confondues.

**Figure 1 : Gains salariaux cumulatifs sur une période de 20 ans, de 1991 à 2010 (dollars constants de 2010), Canada**



Source : Ostrovsky et Frenette (2014)

Des conclusions similaires ont été tirées dans d'autres études. Après avoir analysé les données de recensement de 1981 à 2006, Boudarbat, Lemieux et Riddell (2010) ont conclu à une augmentation du rendement attribuable à un grade universitaire de premier cycle à la fois chez les hommes et les femmes,

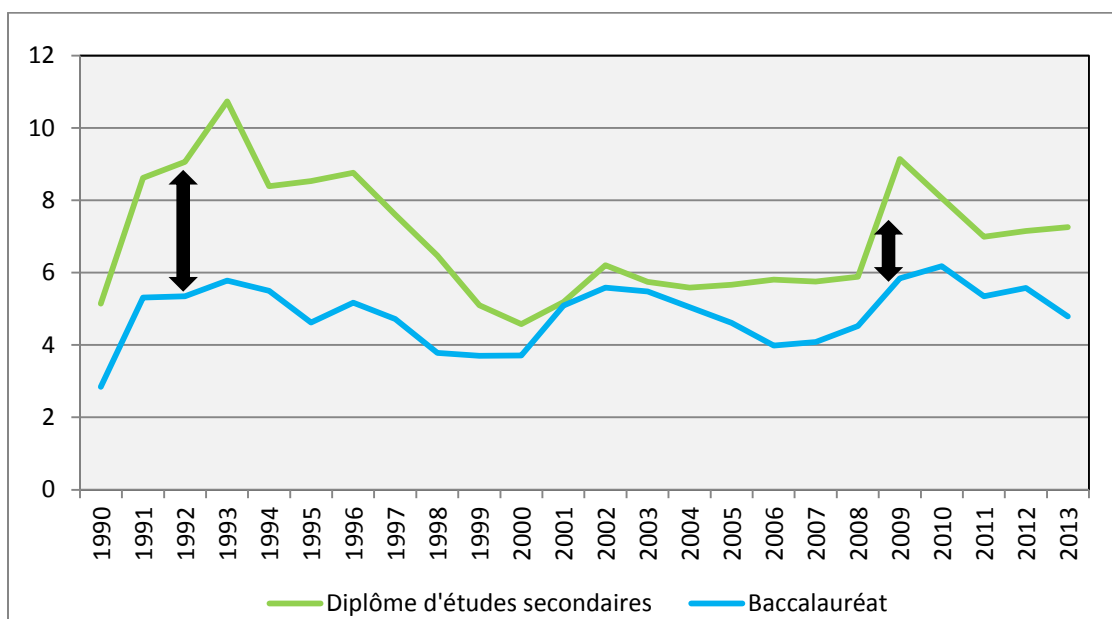


même après avoir tenu compte de l'expérience. L'écart salarial entre les détenteurs d'un baccalauréat et les diplômés du secondaire a haussé de 8 %, passant de 32 à 40 % chez les hommes, et de 6 %, soit de 45 à 51 % chez les femmes, au cours de la période de 25 ans. Frenette et Morissette (2014), en se fondant sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA), ont cependant conclu que les gains salariaux des titulaires de baccalauréat ont diminué dans les années 2000, surtout en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve. Les deux études ont révélé des gains salariaux substantiels attribuables aux études supérieures.

## 2. Regard rétrospectif – Faible risque d'inactivité

L'EPA de Statistique Canada suit les taux de chômage au fil du temps en fonction du niveau de scolarité. La figure 2 montre les taux d'inactivité des adultes ayant fait des études secondaires et des titulaires de baccalauréat en Ontario. On constate un avantage évident et persistant pour les Ontariens ayant une formation universitaire, cet avantage étant le plus marqué durant les récessions (voir les flèches).

Figure 2 : Taux de chômage des Ontariens âgés de 25 à 65 ans

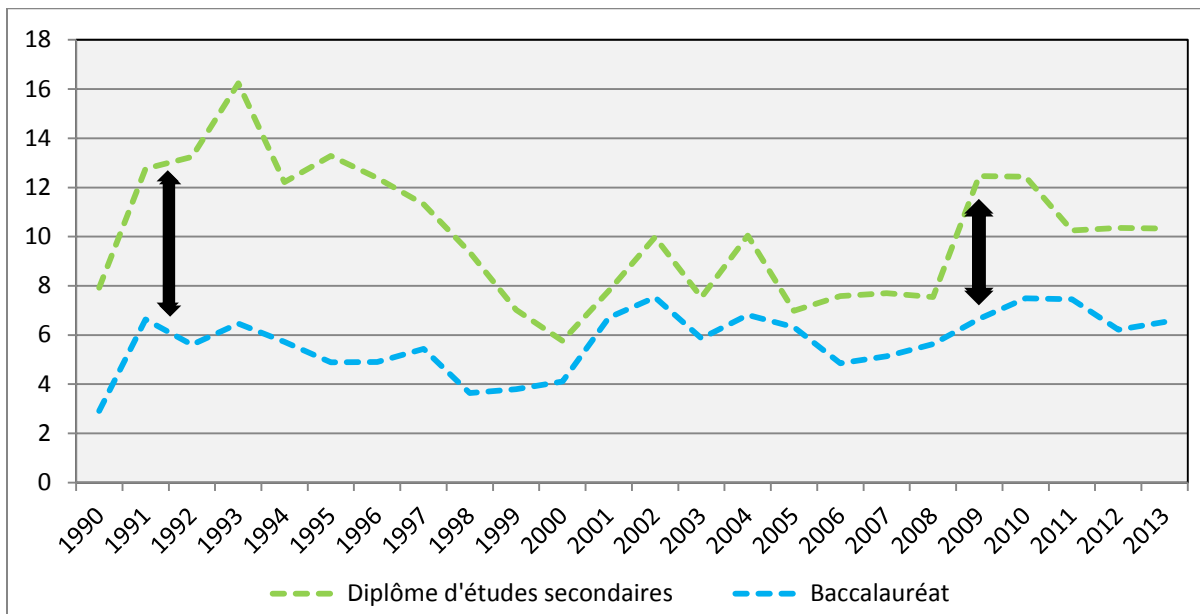


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée

## 3. Diplômés récents – Faible risque d'inactivité

Les diplômés universitaires actuels sont-ils moins exposés au risque d'inactivité que les diplômés du secondaire? L'avantage découlant des études universitaires a-t-il diminué pour les jeunes Ontariens voulant accéder au marché du travail ou y rester? La figure 3 montre, comme la figure 2, les taux de chômage en Ontario, mais seulement pour les jeunes âgés de 25 à 29 ans ayant fait des études secondaires et universitaires. On constate le même avantage. Oui, les taux de chômage absolus des jeunes Ontariens sont généralement supérieurs à ceux de la population adulte (si l'on compare les figures 2 et 3). Pourtant, l'avantage pour les jeunes Ontariens titulaires d'un grade est beaucoup plus marqué que leurs homologues ayant cessé leurs études après le secondaire, surtout pendant le fléchissement économique de 2008 et 2009.

Figure 3 : Taux de chômage des Ontariens âgés de 25 à 29 ans



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée

#### 4. Diplômés récents – Emplois et rémunérations autodéclarés

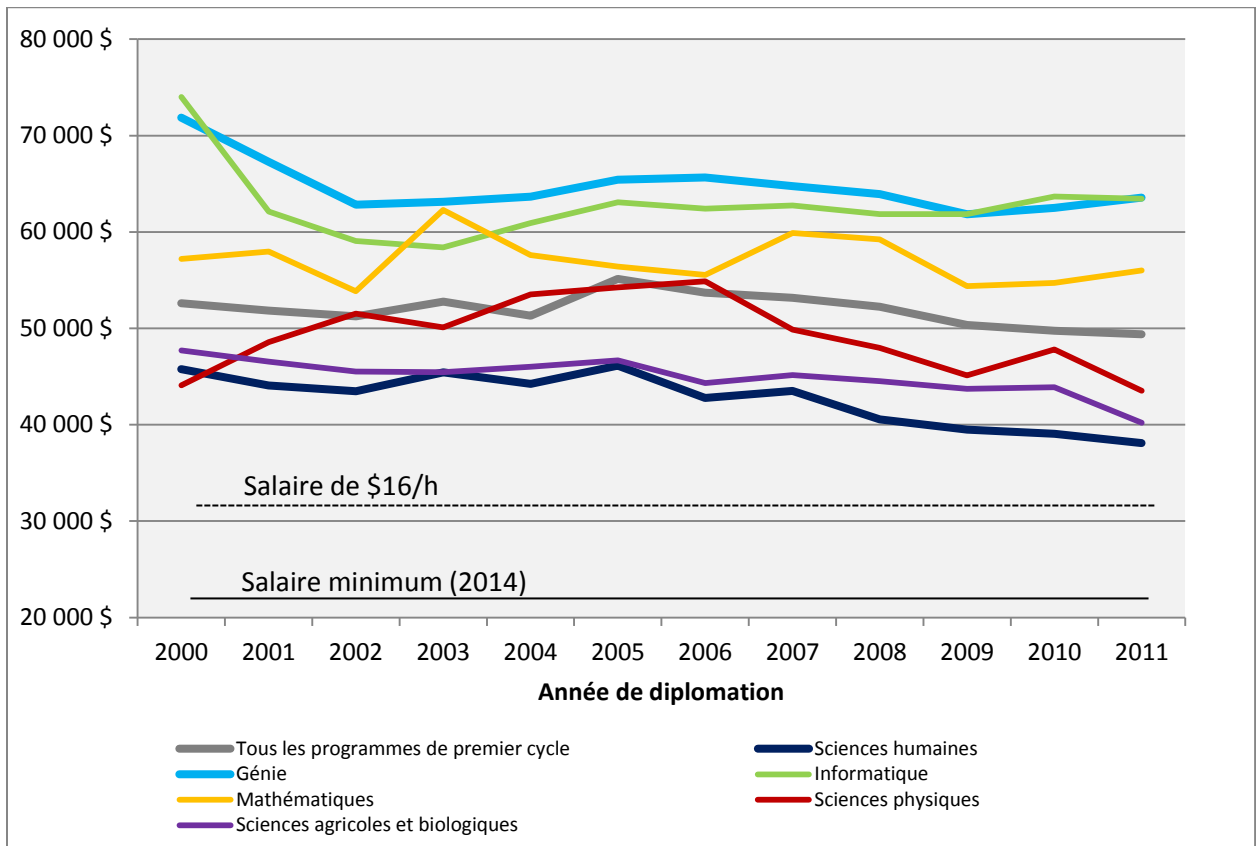
Cependant, les étudiants ayant obtenu un diplôme pendant et depuis la récession réussissent-ils à se trouver un emploi décent? Leur rémunération est-elle comparable à celle de leurs homologues qui ont obtenu un diplôme au milieu des années 2000, alors qu'il était plus facile d'accéder à l'emploi? De toute évidence, il est impossible de faire leur suivi à long terme, car ils ont obtenu leur diplôme depuis peu. Mais il est possible de tirer des conclusions sur leur situation en début de carrière, grâce à l'enquête annuelle auprès des diplômés menée par l'Ontario deux ans après leur diplomation, qui révèle des faits surprenants. Les figures 4(a) à 4(c) présentent les tendances décrites ci-après d'après les données déclarées par les diplômés deux ans après leur diplomation.

La figure 4(a) montre, en dollars constants de 2012, les salaires moyens des diplômés ayant déclaré travailler à temps plein deux ans après leur diplomation. Outre les données agrégées de l'ensemble des diplômés, les tendances pour les étudiants en génie (qui occupent le premier rang, en moyenne, des titulaires d'un premier grade) et les étudiants en sciences humaines (occupant le dernier rang) sont représentées par des lignes épaisses. Les lignes plus étroites révèlent l'équilibre entre les disciplines des STIM qui ressort de la présente étude. Les diplômés en informatique déclarent des revenus deux ans après la diplomation équivalents à ceux des diplômés en ingénierie. Les diplômés en mathématiques et en sciences physiques déclarent des revenus se situant entre ceux des diplômés en génie du premier rang et ceux des diplômés en sciences humaines. Les diplômés en sciences agricoles et biologiques déclarent des revenus s'approchant de ceux des diplômés en sciences humaines. Ces résultats pour les revenus par domaine d'études sont conformes aux constatations antérieures issues de l'Enquête nationale auprès des diplômés, soit que les diplômés des disciplines des STIM gagnent généralement plus que ceux des sciences humaines, à l'exception des diplômés en sciences agricoles et biologiques (Finnie, 2002; Walters, 2004).

À titre de référence, sont aussi inclus les gains annualisés des travailleurs au salaire minimum actuels (2014)

de l'Ontario (11 \$ l'heure) et des travailleurs gagnant 16 \$ l'heure. L'enquête révèle un déclin des salaires de départ réels pour tous les diplômés à l'exception de ceux d'une seule discipline, déclin qui s'est amorcé avant la récession. Si l'on observe la ligne grise correspondant à l'ensemble des titulaires d'un diplôme, rien n'indique que les salaires à l'embauche des diplômés de 2008 et 2009 aient chuté.

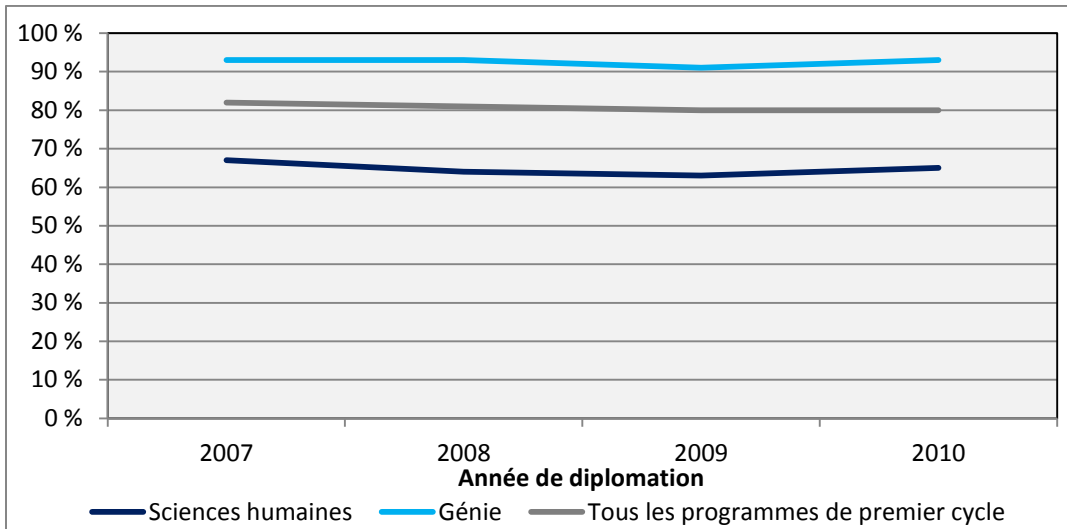
**Figure 4(a) : Salaire annuel moyen des diplômés travaillant à temps plein en Ontario (dollars constants de 2013) – deux ans après la diplomation**



Source : Enquête sur l'emploi des diplômés universitaires de l'Ontario, moyennes calculées par le Conseil des universités de l'Ontario

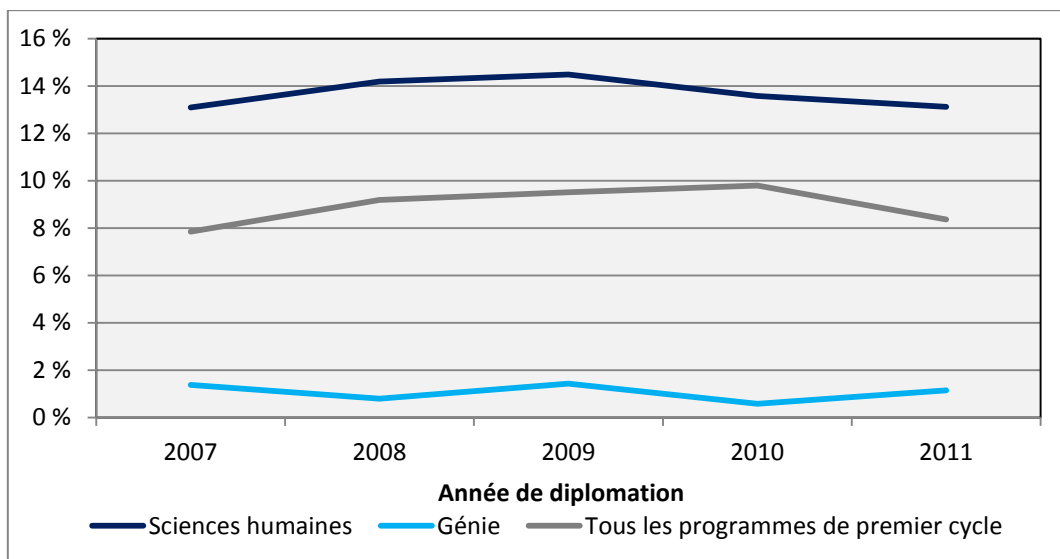
La figure 4(b) montre le pourcentage de diplômés qui ont déclaré occuper un emploi au moins partiellement lié à leur domaine d'études, et la figure 4(c) présente le pourcentage de diplômés ayant déclaré travailler à temps partiel alors qu'ils voulaient travailler à temps plein. Ces deux mesures sont des valeurs représentatives de la qualité des emplois disponibles pendant la récente récession. Dans les deux cas, ces tendances sont stables.

**Figure 4(b) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi partiellement lié à leur domaine d'études – deux ans après la diplomation**



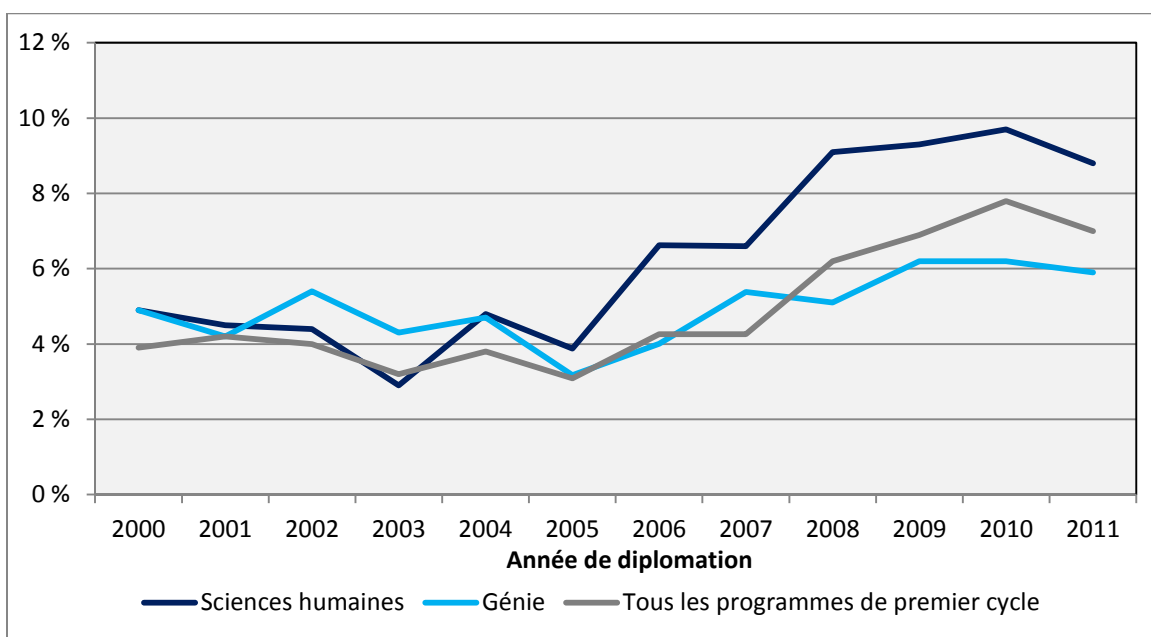
Source : Enquête sur l'emploi des diplômés universitaires de l'Ontario

**Figure 4(c) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi à temps partiel mais voulant travailler à temps plein – deux ans après la diplomation**



Source : Enquête sur l'emploi des diplômés universitaires de l'Ontario

Enfin, la figure 4(d) présente le taux de chômage des diplômés de l'Ontario deux ans après leur diplomation. La récession a eu un impact, et la tendance correspond à celle de la figure 3.

**Figure 4(d) : Pourcentage des diplômés déclarant être en chômage – deux ans après la diplomation**

Source : Enquête sur l'emploi des diplômés universitaires de l'Ontario

## 5. Regard rétrospectif – Rendement de l'investissement

Le rendement de l'investissement est un concept simple qui englobe l'ensemble des coûts des études universitaires : les frais de scolarité et de subsistance, les livres, les autres coûts ou les revenus différés. Il faut ensuite calculer le rendement à vie de cet investissement, c'est-à-dire les gains salariaux des adultes ayant une formation universitaire, comme l'illustre la figure 1 par exemple. Si l'écart lissé annualisé entre les coûts et le rendement est positif, alors l'investissement a produit un rendement positif, c'est-à-dire que la diplomation a produit des gains à long terme. L'écart entre le rendement de l'investissement et les gains salariaux montré à la figure 1 est établi en calculant les coûts engagés pour réaliser ces gains.

Il existe plusieurs études canadiennes sur le rendement de l'investissement. Elles diffèrent au niveau du détail et de la méthodologie appliquée, mais elles font état d'une tendance similaire des taux de rendement positif chez les titulaires de baccalauréat (Boothby et Drewes, 2010; Moussaly-Sergieh et Vaillancourt, 2009; Stark, 2007). Le tableau 1 présente les résultats d'une étude ventilés d'après le domaine d'études. Moussaly-Sergieh et Vaillancourt (2009) ont utilisé les données du recensement de 2001 et d'autres données de Statistique Canada sur l'impôt sur le revenu, les frais de scolarité et les coûts d'enseignement pour estimer les taux de rendement de l'investissement en fonction du niveau de scolarité. Ces taux varient d'après la discipline, mais toutes les disciplines affichent un taux positif, à l'exception des diplômés masculins en sciences humaines.

**Tableau 1 : Taux de rendement privé des diplômés universitaires au Canada, 2000**

Domaine d'études	Hommes	Femmes
Éducation	9,0 %	14,0 %
Lettres et sciences humaines	< 0 %	9,5 %
Sciences sociales (y compris le droit)	10,8 %	14,0 %
Commerce	9,0 %	19,3 %
Sciences biologiques	9,0 %	7,6 %
Génie	9,0 %	14,2 %
Sciences de la santé	18,1 %	17,7 %
Sciences pures	9,0 %	14,0 %
Tous les programmes	<b>11,5 %</b>	<b>14,1 %</b>

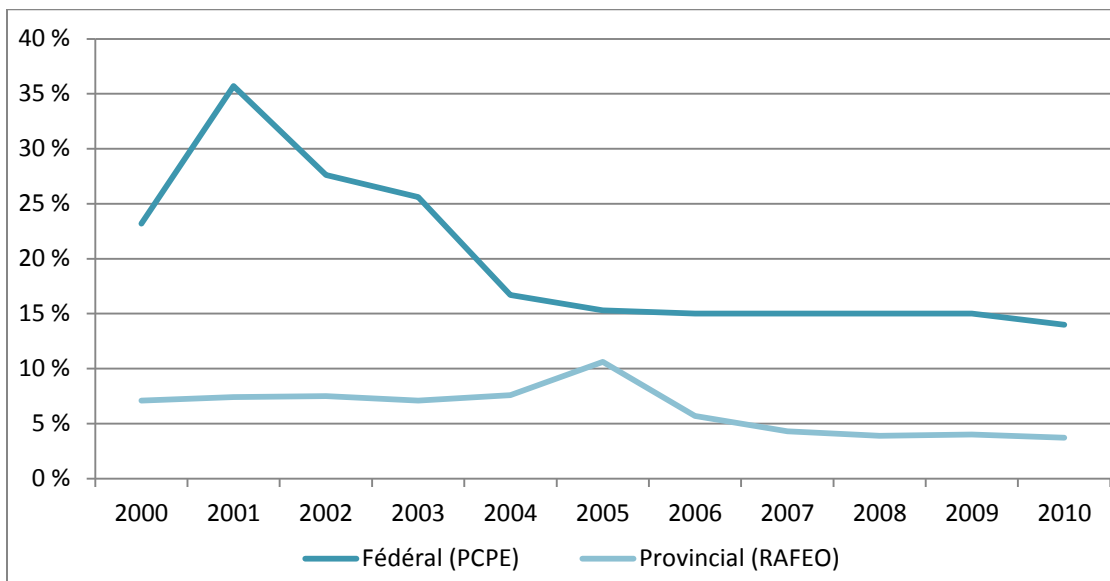
Source : Moussaly-Sergieh et Vaillancourt (2009)

Est-il possible de calculer le rendement de l'investissement pour les diplômés récents? Non, il est encore trop tôt et il est impossible de savoir ce que nous réserve l'avenir. Quoi qu'il en soit, les conditions résumées dans la première partie de notre rapport demeurent favorables.

## 6. Diplômés récents – Taux de prêts en souffrance

Le taux des prêts en souffrance est un indicateur élémentaire servant à départager les déclarations contradictoires au sujet du niveau d'endettement. En fin de compte, si les défauts de remboursement diminuent, alors l'endettement devient plus raisonnable, quels que soient le niveau, le taux d'intérêt, la radiation des prêts ou la conversion des prêts en bourses. Si les défauts de remboursement augmentent, alors la situation inverse prévaut. La majorité des emprunts des étudiants de premier cycle sont souscrits auprès du RAFEO, qui compte une composante provinciale et une composante fédérale. La figure 5 illustre la tendance des prêts en souffrance pour les diplômés de l'Ontario dans les deux portefeuilles de prêts.

Figure 5 : Taux de prêts en souffrance des étudiants de l'Ontario



Sources : Échelon provincial : ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), universités seulement. Échelon fédéral : Emploi et Développement social Canada, *Rapport statistique du Programme canadien de prêts aux étudiants*, tous types d'études postsecondaires confondus

## 7. Retombées sociales des études universitaires

Notre rapport s'attarde au rendement privé (soit celui de l'individu et non de la société) en termes purement économiques. Est-ce qu'un diplômé universitaire gagne un salaire supérieur à celui d'un diplômé du secondaire? À part les gains salariaux, les études universitaires procurent de nombreux autres avantages mesurables. À partir d'une synthèse d'analyses récentes et existantes, un récent rapport du COQES a examiné les avantages de l'éducation au niveau individuel qui s'attardait aux aspects suivants : l'engagement civique, la santé et le contentement, la criminalité, et l'aide sociale et le chômage.

Dans l'ensemble, notre recherche a révélé que les diplômés universitaires sont plus susceptibles de faire du bénévolat et des dons, de voter et d'afficher des taux de chômage inférieurs, mais sont moins susceptibles de recourir à l'aide sociale. Les diplômés universitaires ont tendance à évaluer plus favorablement leur santé physique et mentale et leur satisfaction à l'égard de la vie que les personnes moins scolarisées.

## Bibliographie

Boothby, D., et Drewes, T. (2010). *The Payoff: Returns to University, College and Trades Education in Canada, 1980 to 2005*. Mémoire électronique. Toronto : Institut C.D. Howe.

Boudarbat, B., Lemieux, T., et Riddell, W. C. (2010). « The Evolution of the Returns to Human Capital in Canada, 1980-2005 ». *Analyse de politiques*, 38(3), p. 315-337.

Frenette, M. (2014). *L'investissement d'une vie? Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires*. Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 359. N° au catalogue 11F0019M. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M., et Morissette, R. (2014). *Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012*. Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 360. N° au catalogue 11F0019M. Ottawa : Statistique Canada.

Moussaly-Sergieh, K., et Vaillancourt, F. (2009). *Extra Earning Power: The Financial Returns to University Education in Canada*. Mémoire électronique. Toronto : Institut C.D. Howe.

Stark, A. (2007). *Which Fields Pay, Which Fields Don't? An Examination of the Returns to University Education in Canada by Detailed Field of Study*. Ottawa : Division des études économiques et de l'analyse des politiques, ministère des Finances.



## Annexe 1 – Notes explicatives sur les figures et les tableaux

### Figure 4(b) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi partiellement lié à leur domaine d'études – deux ans après la diplomation

- Le pourcentage des diplômés qui ont déclaré occuper un emploi partiellement lié à leur domaine d'études comprend ceux qui, au moment de l'enquête, occupaient un poste à temps partiel ou à temps plein rémunéré, étaient travailleurs autonomes ou avaient obtenu un emploi mais entraient en fonction à une date ultérieure.
- Dans l'Enquête sur l'emploi des diplômés universitaires du MFCU, la question posée aux diplômés de 2011 au sujet de la relation entre l'emploi et le domaine d'études a été modifiée. Cette question comptait deux composantes distinctes sur la relation entre l'emploi et les compétences acquises à l'université et le domaine du programme d'études. La figure ne comprend pas les données de 2011, car les questions sur la relation avec l'emploi ne sont pas comparables à la question posée dans les enquêtes précédentes.

### Figure 4(c) : Pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi à temps partiel mais voulant travailler à temps plein – deux ans après la diplomation

- Le pourcentage des diplômés déclarant occuper un emploi à temps partiel mais voulant travailler à temps plein est établi en fonction du nombre de diplômés obligés d'accepter un poste à temps partiel divisé par le nombre de diplômés travaillant à temps plein. Les diplômés obligés de travailler à temps partiel sont ceux qui ont accepté un emploi pareil parce qu'ils n'ont pu trouver un emploi à temps plein ou que c'était le seul genre d'emploi disponible.

### Figure 5 : Taux de prêts en souffrance des étudiants de l'Ontario

- Les taux de prêts en souffrance des étudiants de la province comprennent uniquement ceux faisant des études universitaires. Les taux de défaut de remboursement sont calculés en se fondant sur le nombre de prêts en souffrance, exprimé en pourcentage du nombre de prêts accordés.
- Les taux fédéraux des prêts étudiants en souffrance comprennent à la fois les universités, les collèges et les établissements privés et sont fondés sur les taux d'une cohorte sur trois ans. Les taux de défaut pour 2010-2011 sont préliminaires.

